

TROIS PRIORITÉS

1. Il faut revaloriser les métiers manuels. L'école ne pourra le faire seule : la revalorisation exige une implication forte de l'ensemble de la société (professionnels, enseignants, parents)
2. Il ne faut pas redéfinir le métier d'enseignant sans une réelle concertation avec les personnels intéressés
3. Il faut intégrer le périscolaire à l'enseignement en donnant aux parents et aux partenaires un véritable statut.

DEBAT SUR L'ECOLE

Réunion du 05.12.2003 au Lycée « les Pannevelles » à Provins

Thème retenu : « Comment améliorer la reconnaissance de la voie professionnelle ? »

.....

Remarque préliminaire :

Dans la reconnaissance de la voie professionnelle L'Éducation Nationale n'est pas la seule à pouvoir intervenir, ainsi il nous semble que le monde professionnel a une place très importante à prendre. S'il fallait résumer en une ligne, nous pensons que les jeunes sont avant tout attirés par un métier (ou branche professionnelle) plutôt que par une formation.

Le débat a tourné essentiellement autour des métiers du BTP, étant donnée la spécificité de l'établissement

Pistes de réflexion

- **Demander aux entreprises de faire des efforts de communication** afin de donner une image positive, de donner envie aux jeunes de venir vers leurs métiers. (exemple : jeune, vous êtes en train de vous poser des questions sur votre orientation et sur le chemin de l'école vous passez tous les matins devant un chantier de bâtiment ou de T.P.) Cela est d'autant plus vrai que nos métiers souffrent d'une dure concurrence des métiers très porteurs qui se terminent en « ique »
 - **Développer les partenariats avec les collègues** afin d'informer les jeunes en phase d'orientation ainsi que les professeurs principaux. A cette occasion s'appuyer sur des interventions de professionnels (interventions conjointes). Cela devrait favoriser des orientations « choisies » plutôt que des orientations « subies ».
 - **Aller vers des formations professionnelles qui permettent l'adaptabilité des jeunes**
 - *en s'appuyant sur **un socle de « savoirs » solide**,
 - *en complétant par des **modules de « savoir faire »** qui eux sont en prise directe avec le monde professionnel. Ces modules que l'on pourrait appeler de spécialisation peuvent être placés tout au long de la vie et notamment aux moments de perte d'emploi,
 - **Améliorer la réactivité des référentiels de nos diplômes** afin de prendre en compte les évolutions des exigences liées à l'emploi. Faire en sorte que les ateliers soient équipés des matériels effectivement utilisés dans l'industrie.
 - **Donner des signes de reconnaissance tout au long de la formation aux jeunes** qui se sont engagés dans nos formations.
-

Thème retenu « Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ? »

.....

Remarque préliminaire :

La fiche explicative émanant des services du Ministère précise :

« Faut-il redéfinir les missions dans le cadre de la décentralisation ? »

Le groupe de travail refuse de se placer dans ce cadre : les personnels de l'Education dans leur très grande majorité ont démontré l'an passé, avec détermination, leur opposition aux projets de décentralisation de certaines catégories de personnels. Le Ministre fait preuve de mépris en tentant de relancer cette question.

En particulier, nous refusons la décentralisation des personnels ATOSS

Méthodologie retenue par le groupe de travail

1. Lister les différents métiers
2. Mettre à plat les missions actuelles des différentes catégories
3. Faut-il redéfinir les métiers et/ou les missions ?

1. Les différents métiers

Ces différents métiers sont bien précis. A chaque métier, on peut associer une catégorie de personnels: personnels de direction, CPE/CE, personnels enseignants, administratifs, d'intendance, ATOSS, CO-PSY, assistants sociaux, PJJ, surveillants, médecins, infirmières, inspecteurs, ...
Chaque métier est bien identifié

2. Des missions ...à redéfinir ?

Le manque de temps et le fait que peu de « métiers » étaient représentés n'ont pas permis d'aborder la situation de chaque catégorie.

On trouvera ci-dessous les points qui ont fait l'objet d'un consensus très large .

Les situations abordées

Les professeurs :

- leur mission fondamentale est **d'enseigner (contenus, méthodes)**
- une part du temps, de plus en plus grande, est consacrée à **l'éducation au sens propre du terme** (responsabilisation, citoyenneté, socialisation de l'élève,...)
Ce travail se fait souvent **au détriment des enseignements**
- les collègues sont trop peu formés à l'IUFM pour répondre efficacement sur ce 2^{ème} point (la gestion d'une classe est peu ou pas abordée)
- dans le même temps, il ne doit pas y avoir de dérive à l'IUFM : un trop grande « spécialisation » en psychologie, sociologie,... pourrait remettre en cause ou diluer la mission d'enseigner
- des « spécialistes » existent dans le système éducatif : il n'est pas question d'empiéter sur leur champ d'intervention, sans pour autant exclure ou nier les convergences.

- **les bibliothécaires-documentalistes sont des enseignants à part entière.**
Leur rôle fondamental au sein de l'établissement est réaffirmé .Il faut prévoir dans leurs emplois du temps des heures de concertation avec les professeurs .
- la solution TZR n'est pas bonne . Tous les remplacements doivent être assurés : le groupe de travail demande la mise en place **d'un vrai corps de titulaires remplaçants constitué de volontaires ayant reçu une formation spécifique pour affronter cette difficile mission** . Ne devrait-on pas s'inspirer de la situation du primaire ?
- **la formation continue reste trop limitée**, voire inexistante : ce grand vide est tout à fait anormal.
Elle doit se faire sur le temps de travail, répondre à de réels besoins et se mettre en place au sein même des établissements.
- **demande forte d'heures de concertation intégrées dans l'emploi du temps** surtout quand il existe des enseignements interdisciplinaires (IDD, TPE, PPCP)
- **opposition résolue à l'annualisation des services et attachement à une définition hebdomadaire**

Les CE/CPE :

- missions diverses
- ils sont amenés à traiter des situations de plus en plus complexes et difficiles
- ils ne font pas partie de l'équipe de direction

Les surveillants :

- leur mission n'est pas seulement de surveiller : ils ont un rôle éducatif important
Les tâches administratives de plus en plus envahissantes réduisent de façon importante leur mission éducative qui doit redevenir une priorité
- leur nombre n'a pas cessé de diminuer au cours des années, ce qui compromet gravement la lutte contre les incivilités, la drogue, le racket, ... **la présence d'adultes en nombre dans les établissements reste déterminante.**

Les inspecteurs :

- double mission : conseil et évaluation des personnels
- la mission évaluation reste beaucoup trop dominante : les inspections sont paradoxalement rares et les situations observées ne sont pas le reflet du travail au quotidien
- le groupe de travail considère que s'il y a conseil et suivi, l'évaluation est très secondaire.
- l'évaluation ou **la notation au mérite est rejetée**
- **pourquoi ne pas remplacer les inspections par des missions de suivi, de conseil confiées à des collègues expérimentés, discipline par discipline ?**

THÈME : COMMENT LES PARENTS ET LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE PEUVENT-ILS FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES ?

12 participants dont 2 parents d'élèves.

Préambule : l'atelier demande qu'il soit possible de consulter les interventions émises lors du débat national et se pose le problème du retour des débats

Le 1° temps fort a tourné autour du "périscolaire".

- **Qu'est-ce qu'on n'apprend pas à l'école dont un enfant a besoin ? La dimension éducative doit être prise en compte par le projet d'établissement et les activités périscolaires doivent être intégrées aux cursus (ouverture culturelle, classes transplantées, éveil artistique, théâtre..)**
- **Instituer des remédiations avec l'aide de professionnels (éducateurs spécialisés) pour nouer des contacts entre l'école et les familles. Peut-être redéfinir les rôles des Copsy et des assistantes sociales**

Le 2° temps a été consacré à l'accompagnement scolaire

- **Redonner du sens au travail scolaire et mettre tout en œuvre pour que le travail soit fait**
- **L'accompagnement est laissé à l'initiative locale et est donc source d'inégalité. Il est pourtant considéré comme indispensable pour restaurer l'égalité. Il doit donc être institutionnalisé et confié soit à l'interne au personnel de l'éducation nationale, soit à l'externe (parents, associations, collectivités locales)**

Le 3° temps a tourné autour du rôle des parents

- **Un constat : les parents ont peur de l'école (peur de se faire juger) et s'en éloignent. Pour réconcilier les parents et l'école il faut informer les parents, dialoguer, associer les familles aux décisions, faire participer aux activités, donner un vrai rôle aux conseils de classe**
- **La notion de travail des parents a été abordée. Le rôle éducatif des parents est incontournable pour impulser la motivation scolaire, pour soutenir le travail scolaire, pour compléter avec les médias (télévision, informatique..) la formation des jeunes.**
- **Le métier de parent doit être pris en compte par la société : facilités accordées pour participer aux activités scolaires (conseils, réunions, accompagnement), mesures incitatives diverses pour associer les familles à l'école**

Enfin le débat s'est terminé par deux questions

- **Qu'est ce que les professeurs attendent des parents ? Réponse unanime des professeurs présents : la prolongation du travail en classe, un soutien dans l'activité scolaire (lutte contre l'absentéisme, mots d'absence de complaisance, respect de l'école)**
- **Qu'est ce que les parents attendent de l'école ? Réponses plus diversifiées entre "rien", un transfert de responsabilité et la réussite des enfants.**